

## BAREME HONORAIRES 2021

### ⇒ TRANSACTION Immobilier d'habitation

(Honoraires TTC à la charge du vendeur)

Mandat de 6 mois (sauf négociation particulière)

<u>Prix de vente</u>	<u>Montant honoraires</u>
0-100 000 €	6,5% (minimum 2 000 € TTC)
100 001 €-250 000 €	5,5%
> 250 001 €	4,5%

### ⇒ TRANSACTION Immobilier d'entreprise

(Honoraires HT à la charge du vendeur) – (TVA en sus selon au taux en vigueur)

Mandat de 6 mois (sauf négociation particulière)

<u>Prix de vente</u>	<u>Montant honoraires</u>
0-100 000 €	6,5%
100 001 €-250 000 €	6%
> 250 001 €	5%

### ⇒ LOCATION Immobilier d'habitation

A la charge du propriétaire :

- ❖ Honoraires entremise / négociation : forfait 100 € TTC
- ❖ Visite, constitution dossier locataire, rédaction bail :  
10 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable en zone tendue  
9 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable en zone non tendue
- ❖ Etat des lieux location vide ou meublée :  
3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable

A la charge du locataire :

- ❖ Visite, constitution dossier locataire, rédaction bail :  
10 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable en zone tendue

#### **YsYs Immo**

Siège social : 73 cours Albert Thomas – 69003 LYON - Tél : 09 82 55 12 40 - [contact@ysysimmo.fr](mailto:contact@ysysimmo.fr)

RCS LYON 842 778 268 – Code NAF 6832 A

Carte professionnelle CPI 6901 2018 000 036 897 – CCI de LYON

CAISSE DE GARANTIE CGEC – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX



9 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable en zone non tendue

❖ Etat des lieux location vide ou meublée :

3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable

Cas particulier : box / parkings / garages

100 € TTC à la charge du propriétaire

100 € TTC à la charge du locataire

Les honoraires comprennent les frais de visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux.

⇒ LOCATION Immobilier d'entreprise (baux commerciaux ou professionnels)

A la charge du bailleur :

10 % HT du montant du loyer annuel HT / HC

A la charge du preneur :

10 % HT du montant du loyer annuel HT / HC

(TVA en sus selon au taux en vigueur)

Les honoraires comprennent les frais de visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail.

Honoraires état des lieux en sus : sur devis selon surface locaux.

Rédaction de bail ou avenant au bail : forfait de 400 € HT

Renouvellement de bail : forfait de 400 € HT

Toute autre prestation particulière fera l'objet d'un devis.

⇒ GESTION Immobilier d'habitation

Lots isolés : 4,8 à 7 % TTC des loyers encaissés suivant la typologie du bien.

Immeuble entier ou plusieurs lots : 4 à 6% TTC des sommes encaissées

En cas de vacance, forfait de 2% du quittance prévisionnel

Assurance loyers impayés (habitation) : 2,38% TTC du montant des loyers, charges et taxes.

Assurance Propriétaire Non Occupant :

Appartement = 59,90 € TTC / lot / an

Maison = 121 € TTC / lot / an

Carence locative : sur devis

**YsYs Immo**

Siège social : 73 cours Albert Thomas – 69003 LYON - Tél : 09 82 55 12 40 - [contact@ysysimmo.fr](mailto:contact@ysysimmo.fr)

RCS LYON 842 778 268 – Code NAF 6832 A

Carte professionnelle CPI 6901 2018 000 036 897 – CCI de LYON

CAISSE DE GARANTIE CGEC – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX



⇒ GESTION Immobilier d'entreprise (baux commerciaux ou professionnels)

Gestion complète : 4 à 6% HT des loyers HT perçus selon typologie (tranche 0-50 000 € HT loyer annuel).

> 50 000 € HT de loyer annuel → sur étude.

Gestion technique, gestion de charges → sur étude.

Autres honoraires pourront être perçus en fonction des demandes spécifiques du propriétaire – ils feront l'objet d'une négociation.

## SYNDIC DE COPROPRIETE

⇒ Forfait gestion courante d'une copropriété

135 à 190 € HT par lot principal (selon prestations techniques de la copropriété)

⇒ Frais postaux : frais réels

⇒ Frais bancaires : frais réels

⇒ Recouvrement des impayés (à la charge du débiteur) :

1<sup>ère</sup> relance = 0

Mise en demeure par LRAR = 25 € HT – 30 € TTC

Relance après mise en demeure = 25 € HT – 30 € TTC

Constitution et transmission dossier huissier de justice = 140 € HT – 168 € TTC

⇒ Frais de mutation (à la charge du vendeur) :

Etablissement de l'état daté : 316,67 € HT – 380 € TTC

Opposition sur vente : inclus

⇒ Prestations particulières hors forfait :

Tarif horaire : 90 € HT de l'heure (108 € TTC)

⇒ Autres prestations (suivi travaux, études techniques, Assemblée Générale Supplémentaire, interventions en dehors des jours et des heures ouvrables, ...) :

Sur devis

### **YsYs Immo**

Siège social : 73 cours Albert Thomas – 69003 LYON - Tél : 09 82 55 12 40 - [contact@ysysimmo.fr](mailto:contact@ysysimmo.fr)

RCS LYON 842 778 268 – Code NAF 6832 A

Carte professionnelle CPI 6901 2018 000 036 897 – CCI de LYON

CAISSE DE GARANTIE CGEC – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX